

Projet d'amélioration des pratiques en prévention du suicide au Québec

Feuille d'information, N° 3, avril 2011

LA MOITIÉ DE LA PROVINCE EN MOUVEMENT

Pour implanter les bonnes pratiques en prévention du suicide, **six rencontres régionales de démarrage ont eu lieu à ce jour :**

- Côte-Nord
- Capitale-Nationale
- Bas-Saint-Laurent
- Estrie
- Montréal
- Montérégie

Les rencontres régionales de démarrage rassemblent généralement :

- le relayer régional (gestionnaire de l'ASSS);
- le gestionnaire du CPS de la région;
- le CSSS-IUGS;
- l'AQPS.

Réunir tous ces acteurs permet de préciser :

- la contribution des acteurs pour les étapes à venir;
- le portrait du suicide dans la région;
- le portrait des services en prévention du suicide dans la région;
- le processus d'implantation des bonnes pratiques en prévention du suicide.

LES NOMBREUSES DEMANDES DE DIFFÉRENTS MILIEUX ONT ÉTÉ ENTENDUES

En réponse aux demandes de plusieurs régions, le processus d'implantation sera accéléré. Les ASSS seront sous peu sollicités par le MSSS. Le relayer régional sera, par la suite, contacté par le CSSS-IUGS afin d'orchestrer la première rencontre de démarrage. L'objectif est d'effectuer cette première rencontre dans toutes les régions du Québec d'ici décembre 2011.

Si **vous et vos partenaires** souhaitez amorcer la démarche dès maintenant en vue de « préparer le terrain », il est également possible de le faire en posant les actions suivantes.

- **Produire un portrait précis du suicide dans votre région et par RLS** — Certains partenaires ont effectué une analyse des rapports du coroner des dernières années. Celle-ci permettra de mieux cibler les actions à entreprendre pour améliorer les pratiques.
- **Élaborer une stratégie de déploiement de la formation des intervenants avec vos principaux partenaires (ASSS, CPS, CSSS)** — Certaines régions ont choisi, par exemple, de favoriser l'accès à la formation pour certains groupes cibles d'intervenants afin de faciliter l'implantation des nouveaux outils d'intervention dans les milieux de pratique.

LES GESTIONNAIRES DE LA CÔTE-NORD MOBILISÉS POUR PRÉVENIR LE SUICIDE

Comme vous le savez...

L'atelier pour les gestionnaires réunit :

- les gestionnaires des services cliniques du CSSS;
- les gestionnaires du RLS qui offrent des services aux personnes suicidaires.

Il vise à élaborer **ensemble** un plan d'action local et concerté pour le rehaussement des pratiques en prévention du suicide.

Quatre ateliers réunissant plus de 50 personnes ont eu lieu depuis janvier dernier dans la région de la Côte-Nord. Les évaluations de la satisfaction des participants révèlent la pertinence de cet atelier pour améliorer nos pratiques de gestion en matière de prévention du suicide.

« Cette activité m'a permis une plus grande ouverture sur l'importance d'actualiser et d'officialiser les procédures et les protocoles pour aider les professionnels. Merci »
« La journée permet aux gestionnaires de prendre le temps de réfléchir aux services offerts »
« La rencontre a permis de voir ce qui se fait, ce qui va se faire et ce qui pourrait être fait »

Source : participants à la formation « Intervenir auprès de la personne suicidaire à l'aide de bonnes pratiques »

À la suite de ces rencontres, différents objectifs ont été intégrés au *Plan d'action local et concerté*. En voici quelques exemples :

- favoriser l'appropriation du portrait régional du suicide au sein du CSSS et du RLS;
- élaborer les procédures pour la prise en charge et le suivi;
- faire connaître à la population du territoire les services offerts ainsi que les portes d'entrée;
- favoriser l'accès à la formation pour les intervenants;
- réfléchir à des solutions visant à réduire l'accès aux moyens.

ON SOULIGNE LA PERTINENCE DE LA NOUVELLE FORMATION DESTINÉE AUX INTERVENANTS

« INTERVENIR AUPRÈS DE LA PERSONNE SUICIDAIRE À L'AIDE DE BONNES PRATIQUES »

Comme vous le savez...

Cette formation de trois jours réunit tous les professionnels du RLS qui interviennent auprès de personnes suicidaires. Cette formation :

- est issue d'une étroite collaboration entre le MSSS, l'AQPS, le CSSS-IUGS et SAM;
- permet de développer les compétences liées au *Guide de bonnes pratiques en prévention du suicide à l'intention des intervenants des CSSS*;
- met de l'avant la grille d'estimation de la dangerosité (SAM et CDC-IUD);
- est adaptée à l'intervention auprès de toute clientèle suicidaire (jeune, santé mentale, etc.).

La nouvelle formation semble répondre aux besoins des intervenants œuvrant auprès d'une personne suicidaire. Voici quelques commentaires recueillis.

« Dans l'ensemble, je recommande cette formation à tous! »
« Les activités sont dynamiques! J'ai déjà pu mettre en pratique la théorie »
« Excellent. Une des meilleures formations que j'ai reçues »
« Super. Très pédagogique. J'aime qu'il y ait une variété de stratégies d'enseignement »
« Très utile, surtout parce que ce sont des éléments que l'on peut utiliser même avec une clientèle non suicidaire »

Source : participants à l'atelier pour les gestionnaires

Jusqu'à maintenant, **plus de 300 intervenants** ont été formés à travers le Québec.

DES NOUVELLES CONCERNANT LES NORMES D'AGRÉMENT

Les CSSS du Québec ont une nouvelle obligation d' « évaluer le risque de suicide » chez les usagers et de « faire un suivi ». Cette obligation prend la forme d'une « pratique organisationnelle requise » (POR) dans les démarches d'agrément.

Des travaux sont amorcés pour arrimer : 1) l'initiative provinciale d'amélioration des pratiques en prévention du suicide et 2) les indicateurs utilisés par Agrément Canada. Nous vous informerons de l'avancé de ces travaux.

Ce feuillet a été produit par :

- **Ministère de la Santé et des Services sociaux** : Marthe Hamel, Christine Pakenham et Stéphane Ruel
- **Centre de santé et de services sociaux — Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke** : Johanne Archambault, Julie Lane, Brigitte Lavoie et Jeanne Bazinet
- **Association québécoise de prévention du suicide** : Bruno Marchand et Annie Morrissette
- **Suicide Action Montréal** : André Landry

Pour recevoir les prochains numéros de ce feuillet, joindre Jeanne Bazinet, CSSS-IUGS
819 780-2220 poste 47102
jbazinet.csss-iugs@sss.gouv.qc.ca

ISSN 1927-4734 (Imprimé)
ISSN 1927-4742 (En ligne)